

ANNEXE – CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE DOL ET DE LA BAIE DU MONT SAINT-MICHEL

RAPPEL - PROGRAMMATION D'INVESTISSEMENT 2023 :

n°	Thématique	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Montant de l'opération	Subvention départementale		
					Montant	bonification	Taux
ENJEU n°2 : l'enjeu du maillage des services							
01	SPORT	PLEINE-FOUGERES	Réhabilitation énergétique du complexe sportif Jean Gallon	1 867 282.17	400 000	45 000	23.83 %
02	SPORT	BAGUER-MORVAN	Création d'un terrain synthétique et d'un' piste d'athlétisme	1 186 637	296 659.25	-	
03	SPORT	CRNCV-CENTRE DE RESSOURCES NATIONAL CHAR A VOILE	Construction d'un centre d'hébergement collectif	447 914.41 €	186 250 €	20 000 €	46.05 %
04	CULTURE	Association CINE DOL	Extension du cinéma associatif (3 ^{ème} salle)	1 517 000.00 €	109 600 €	-	7.22 %
ENJEU n°3 : l'enjeu des accélérations des transitions							
01	ENVIRONNEMENT	BAGUER-MORVAN	Aménagement de la voie douce reliant RD8 et RD119	140 963.75	49 000 €	-	34.76 %
TOTAL					1 041 509.25 €	65 000 €	

PROGRAMMATION D'INVESTISSEMENT 2024 :

Le tableau ci-dessous présente les actions individualisées par thématique et identifiées par le comité de pilotage territorial pour l'année 2024.

n°	Thématique	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Montant de l'opération	Subvention départementale		
					Montant	bonification	Taux
ENJEU n°2 : l'enjeu des maillages des services							
01	ACCES SERVICES	COMMUNAUTE DE COMMUNES	Extension du siège communautaire	2 860 000 €	143 850 €	-	5.03 %
02	SOCIAL LUTTE C/ EXCLUSIONS	SCIC L'OOBERGE	Réhabilitation d'une salle commune et aménagement de chambres pour hébergement d'urgence	90 000 €	12 000 €	-	40 %
03	SOCIAL ENFANCE FAMILLE	ROZ SUR COUESNON	Construction d'une maison des assistantes maternelles (MAM)	599 563.67 €	199 781.84 €	Audition 17/10/2024	33.32 %
ENJEU n°4 : l'enjeu de conforter un tourisme durable et responsable							
03	MOBILITES	COMMUNAUTE DE COMMUNES	Jalonnement des 6 circuits vélos communautaires	80 000€	32 000 €	-	40 %
				TOTAL	387 631.84 €	Audition 17/10/2024	

Synthèse	Total	dont bonification
Montant de l'enveloppe 2023-2028	3 635 525 €	363 552.50 €
Montant actualisé de la programmation 2023	1 106 509.25 €	65 000 €
Montant de la programmation 2024	387 631.84 €	Audition 17/10/2024
Montant disponible prévisionnel pour la programmation 2025	2 141 383.91 €	-

LISTE INDICATIVE DES PROJETS INSCRITS EN PRE-PROGRAMMATION 2025

Thématique de l'action	Intitulé de l'opération	Maitre d'ouvrage	Montant de l'opération	Année d'engagement prévisionnelle	Sollicitation bonus
ENJEU n°3 : Enjeu d'accélération des transitions					
TRANSITIONS	Plateforme multimodale	PLEINE FOUGERES		2025-2026	
ENJEU n°2 : Enjeu du maillage des services					
SPORT	Construction Salle de sports	BAGUER MORVAN		2025-2026	
ENJEU n°1 : Enjeu de l'adaptation du parc de logements					
HABITAT	Adaptation parc logements social	LA BOUSSAC		2025-2026	
HABITAT	Adaptation parc logements social	EPINIAC		2025-2026	
TOURISME	Aire de campings-cars	SAINS		2025-2026	
TOURISME	Aire de campings-cars	SAINT BROLADRE		2025-2026	
TRANSITIONS	Renforcement capacité du PEM (pôle échange multimodal)	DOL DE BRETAGNE		2025-2026	

Enjeu 2 : L'enjeu du maillage des services...

S'appuyer sur les fonctions de centralités de Dol et Pleine Fougères pour irriguer l'ensemble du territoire ; Réfléchir avec les communes à de nouvelles solutions pour apporter des services en milieu rural (ESS, réseau de tiers lieux).

CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

LE MAITRE D'OUVRAGE

Structure porteuse : *Commune de Roz-sur-Couesnon*

Nom et fonction du Responsable politique et Responsable technique

Maîtrise d'ouvrage : Commune de ROZ-SUR-COUESNON, représentée par M. Christophe FAMBON, Maire.

LOCALISATION DE L'ACTION

(commune(s) / quartier (si nécessaire))

Localisation de l'action : Lotissement communal Quartier du Vieux-Chêne, situé à proximité immédiate du centre-bourg.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Objet / type de projet, enjeux, objectifs, grands principes de fonctionnement (nombre d'ETP, régie/DSP...), public concerné, méthodologie, gouvernance, lien avec stratégie locale/projet de territoire

Description de l'action : Dans le cadre de la création du lotissement du « Quartier du Vieux-Chêne », lotissement ayant une préfiguration « développement durable » et intergénérationnelle, un emplacement est réservé pour la construction d'une Maison d'Assistants Maternelles. Cet espace a pour vocation de recevoir 4 professionnelles de la petite enfance avec un maximum d'accueil de 16 enfants. Ce service sera ouvert à l'ensemble des habitants du territoire communautaire.

L'ensemble est en complémentarité des infrastructures déjà présentes et appartenant à la Commune, à savoir :

- Un espace intergénérationnel, comprenant une salle pour des regroupements en famille ou associatifs, et 4 cellules pour des professions libérales. Ce bâtiment a été livré au printemps 2024.
- 9 logements à destination de personnes à mobilité réduite.
- 10 logements sociaux à loyers modérés.
- 29 lots sur le lotissement du Quartier du Vieux-Chêne, permettant l'accès à la propriété individuelle.

PARTENARIATS

*Caractérisation (institutionnels / société civile) et niveau d'implication
Articulation avec le volet fonctionnement le cas échéant*

Partenariat: Trois assistantes maternelles ont été associées au projet, afin de concevoir un bâtiment répondant aux attentes et besoins de professionnels du secteur. De même, la Commune s'est appuyée sur l'aide technique d'un chargé de mission et d'un architecte-conseil du Département.

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION

Fin 2022/2023 : travail conjoint entre élu et chargé de projet du Département pour définir et préciser l'action.

07/2023 : Marché de maîtrise d'œuvre passé avec l'entreprise *Celeste architecte*

12/2023 : Dépôt du permis de construire

Été 2024 : Lancement du marché de travaux

Automne 2024 : Début des travaux

Automne 2025 : Fin des travaux

Début 2025 : Mise en service

PLAN DE FINANCEMENT (Investissement)

Dépenses

Acquisition du terrain : 21 291.67€ HT

Maîtrise d'œuvre, études : 81 466€ HT

Travaux : 496 800€ HT (montant estimatif établi par le maître d'œuvre)

COÛT TOTAL PREVISIONNEL : 599 563.67€ HT

Recettes prévisionnelles

Département d'Ille-et-Vilaine : 199 781,84 € (33%)

État: 93 600€ HT (15%) (via la CAF par le programme PIAJE)

Commune de Roz-sur-Couesnon : 306 181,83 € (51 %)

ENJEU DU CONTRAT

Enjeu 2 : L'enjeu du maillage des services...

S'appuyer sur les fonctions de centralités de Dol et Pleine Fougères pour irriguer l'ensemble du territoire ; Réfléchir avec les communes à de nouvelles solutions pour apporter des services en milieu rural (ESS, réseau de tiers lieux).

NUMERO ET INTITULE DE L'ACTION

EXTENSION DU SIEGE COMMUNAUTAIRE (DRE ET PAE)

LE MAITRE D'OUVRAGE

Structure porteuse : Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel

Responsable politique : Monsieur Denis RAPINEL, Président

Responsable technique :

- Monsieur LELIEVRE Olivier, Responsable du Pôle Technique et Environnement
olivier.lelievre@ccdol-baiemsm.bzh

LOCALISATION DE L'ACTION

Aménagement d'un nouveau bâtiment à proximité immédiate des locaux de Synergy, rue de la Rouelle à Dol-de-Bretagne

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le projet consiste à augmenter les capacités du siège communautaire actuel en réalisant une extension du bâtiment existant, situé dans le parc d'activités « Les Rolandières », au 17 rue de la Rouelle, à Dol-de-Bretagne (35120).

Principal parc d'activités commercialisé par la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel, et s'étendant sur plus de 50 hectares, il a été aménagé selon les prescriptions paysagères et environnementales du dispositif Bretagne Qualiparc. Le label a été obtenu en novembre 2015 après une phase de qualification importante.

La parcelle retenue pour cette extension se situe à proximité immédiate du siège actuel, et est la propriété pleine et entière de la Communauté de Communes – voir projet architectural (les dimensions de la parcelle sont de 65 m x 45 m environ, soit près de 2900 m²).

En termes de volumes et de signature architecturale, le nouveau bâtiment sera proche du siège social actuel, tout en mettant en évidence ses différences. Il ne doit pas être perçu comme un site annexe, mais bien comme une continuité logique. D'ailleurs, il est prévu des jonctions entre les 2 parties constructives par le biais de passerelles couvertes et fermées.

Ce bâtiment s'inscrira dans une intégration paysagère forte, et un respect des normes environnementales liées à la construction de bâtiments publics :

- Règlementation thermique RE2020, et calcul AVC des matériaux,
- Présence de panneaux photovoltaïques en toiture pour l'auto-alimentation des bâtiments et revente d'électricité,
- Gestion des eaux pluviales à la parcelle (infiltration et récupération d'eau de pluie pour l'alimentation sanitaire),
- Etc.

Description du projet :

Le nouveau bâtiment comprendra les espaces suivants :

- 3 salles de réunions,
- 24 bureaux administratifs et à destination des élus,
- Un espace d'accueil individualisé et espace d'attente,
- Des espaces techniques optimisés,
- Un espace de vie (cuisine, coin repas).

Les bureaux :

A destination d'activités tertiaires, le bâtiment comprendra ainsi un nombre important de bureaux destinés à couvrir les besoins en personnel d'une collectivité en plein développement, étant amenée à exercer de plus en plus de compétences (lecture publique, réussite éducative, assainissement collectif et non collectif, GEMAPI, PCAET, PLUI, CTG, etc.).

Les bureaux ont une surface moyenne de 15 à 20 m² en moyenne.

De manière générale, il a été demandé au maître d'œuvre de travailler sur l'aspect fonctionnel du bâtiment afin que les circulations des différents flux puissent cohabiter sans gêne pour les salariés, et en incluant leur sécurité. L'ambiance de vie à l'intérieur du cadre de travail a été considérée avec importance (patio au RDC, terrasses à l'étage, etc.).

Actuellement, le projet prévoit 24 bureaux, avec une possibilité d'extension du bâtiment au RDC (côté Nord).

Par ailleurs, l'organisation de l'espace prévoit plusieurs bureaux à proximité de l'accueil général pour des permanences en rapport avec les compétences de l'EPCI ou de ses partenaires ; rénovation de l'habitat, aides pour la mobilité douce, service public d'assainissement, démarches liées à l'enfance-jeunesse et la petite-enfance, etc.

A noter : La présente demande est formulée au titre de 2 secteurs dudit bâtiment, à savoir :

- L'entité « Point Accueil Emploi » répartie sur une surface de 71 m², qui a été intégrée en lien avec l'espace administratif, tout en conservant une autonomie de fonctionnement (entrée séparée). Ainsi les bénéficiaires de ce service pourront être accueillis de manière privilégiée sans avoir à circuler dans le siège administratif.

Un espace de consultation informatique dit « Point numérique » a été prévu pour la consultation des offres d'emploi, mais également pour permettre de réduire la fracture numérique en mettant à disposition des usagers des outils numériques et d'impression de qualité.

Des ateliers numériques pourront être également organisés en lien avec le PAE (cession « lettre de motivation et CV », consultation des offres d'emploi sur internet, démarches informatiques liées à l'emploi, etc.), ou d'autres services publics.

Un bureau de permanence est également prévu pour les travailleurs sociaux qui sont amenés à intervenir sur la thématique de l'emploi.

Enfin, un accès direct avec la salle de réunions est prévu afin de permettre des animations grands formats, tels que des ateliers, conférences ou formations en lien avec nos partenaires. A noter que les 2 bureaux bénéficient de 2 accès afin de garantir la sécurité des intervenants, les 2 bureaux communicants également, afin de faciliter les échanges entre les partenaires et favoriser les échanges informels pendant ou en dehors d'un entretien.

- Les bureaux dédiés au service Dispositif de Réussite Educative sont les bureaux 3, 4 et 5 (44 m²) permettant un accueil du public au rez-de-chaussée, un accès direct aux espaces de reprographie et à l'espace rendez-vous facilitant l'organisation des rendez-vous privés, ceux avec nos partenaires, et également les réunions de service.

Le service DRE regroupe 1 responsable de service (en cours de recrutement) et 3 référents de parcours.

PARTENARIATS

Les partenaires de Point Accueil Emploi et du Dispositif Réussite Educative sont nombreux. Outre les services du Département, il est possible de citer notamment France Travail, la Mission Locale, la Région Bretagne, l'Inspection académique, les écoles, ALSH et Espaces Jeunes, ARS.

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION

Validation du PRO et DCE : Juillet 2024

RAO : Octobre 2024

Début de chantier : Décembre 2024

PLAN DE FINANCEMENT

Nota : Le taux de subvention appliqué correspond à la superficie éligible par le Département, à savoir les surfaces dédiées au PAE (71 m²) et au DRE (44 m²), soit 115 m² sur une superficie totale de 1 133 m², soit 10 %.

Dépenses (HT)		Recettes (HT)		Taux %
Travaux (estimation Juillet 2023)	2 860 000 €	Autofinancement	2 596 150 €	91 %
		Subvention Etat - DETR CR RTE	120 000 €	4 %
		Département -Contrat Départementale de solidarité territoriale	143 850 €	5 %
TOTAL	2 860 000 €	TOTAL	2 860 000 €	100%

ENJEU DU CONTRAT

Enjeu 3 : L'enjeu de l'accélération des transitions...

Améliorer l'accessibilité externe et la desserte interne en déplacement doux, tout en favorisant les mobilités alternatives à l'autosolisme ; Lutter contre le réchauffement climatique (rénovation énergétique, qualité des eaux, énergie, agriculture durable, biodiversité, déchets, bocage) ; Participer à l'adaptation au changement climatique (submersion marine) et à la sensibilisation du grand public.

NUMERO ET INTITULE DE L'ACTION

MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE INTERCOMMUNAL – CREATION DE 6 ITINERAIRES CYCLABLES EN JALONNEMENT

LE MAITRE D'OUVRAGE

Structure porteuse : Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel

Responsable politique : Monsieur Denis RAPINEL, Président

Responsable technique :

- Monsieur BENOUFFA Rémi, chargé de mission mobilités actives et alternatives
remi.benoufa@ccdol-baiemsm.bzh

LOCALISATION DE L'ACTION

Liaisons cyclables de bourg à bourg sur les communes de La Boussac, Pleine-Fougères, Broualan, Vieux-Viel, Trans-la-Forêt et Sougeal.

DESCRIPTION DE L'ACTION

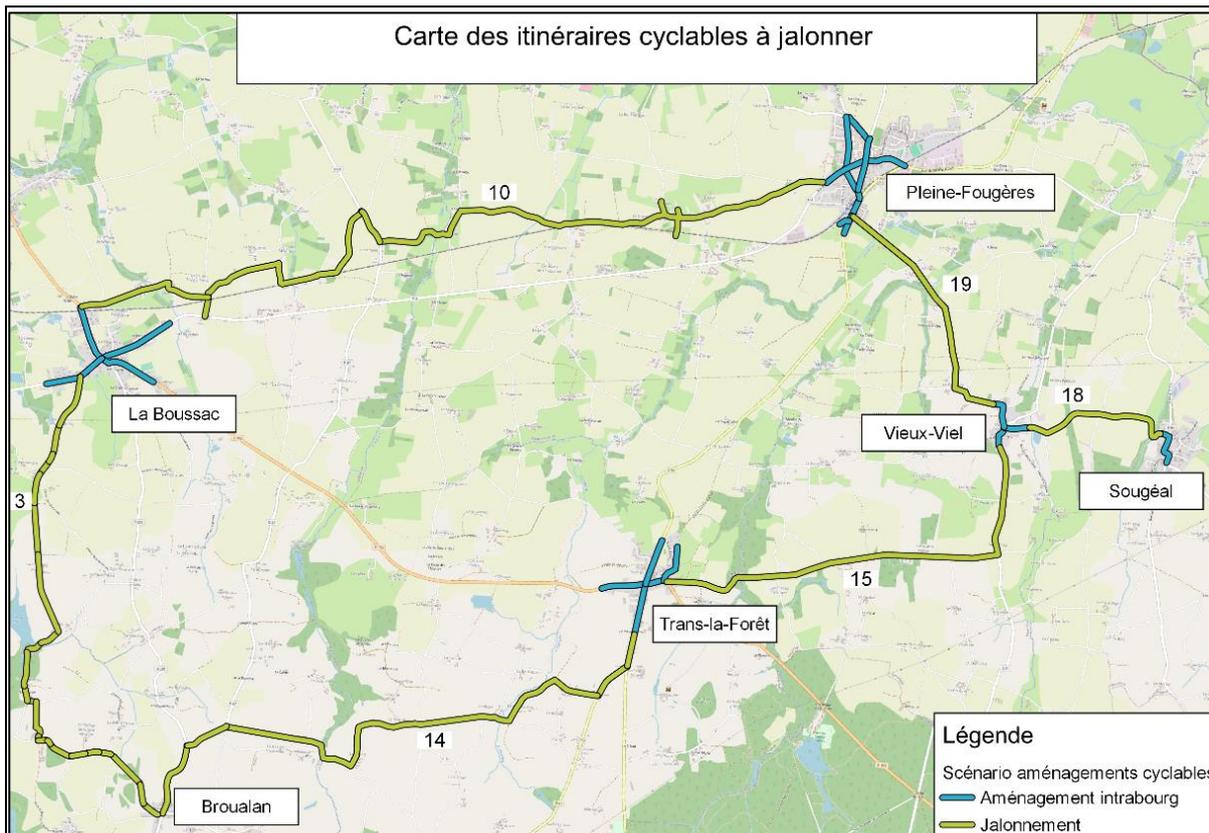
Ce projet consiste à réaliser le jalonnement de six itinéraires cyclables identifiés dans le cadre du plan d'action du Schéma Directeur Cyclable communautaire adopté en Conseil communautaire le 28 septembre 2023.

La méthode de jalonnement s'appuiera sur les recommandations du guide « jalonnement des réseaux et itinéraires cyclables » édité par Vélo & Territoire.

Les six itinéraires qui font l'objet de la demande de subvention se situent au sud-est du territoire communautaire dans une zone qui ne bénéficie actuellement d'aucun itinéraire cyclable que ce soit pour la pratique du vélo du quotidien ou encore de la pratique du vélo loisir, à vocation touristique.

L'objectif est de désenclaver prioritairement ce secteur du territoire et permettre de relier les communes de Broualan, Trans-la-Forêt, Vieux-Viel et Sougéal aux communes de Pleine-Fougères et La Boussac. En effet, sur les deux dernières communes citées, transitent la ligne de car 17a du réseau Régional BreizhGo permettant de rejoindre les communes de Pontorson et Dol-de-Bretagne et par extension Dinan, Saint-Malo et Rennes grâce à sa gare ferroviaire qui relie quotidiennement ces villes.

La carte ci-dessous représente les six itinéraires à jalonner.



Equipements à mettre en place :

Les équipements de signalétique verticale à destination des cyclistes s'inscrivent dans le respect de l'**Instruction interministérielle sur la signalisation routière (IISR)**.

Panneaux Dv :

- La pré-signalisation Dv40



- La signalisation de position Dv20



- La signalisation de confirmation Dv60



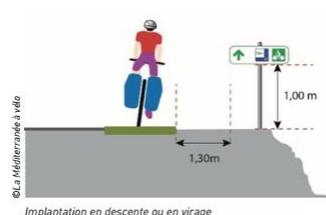
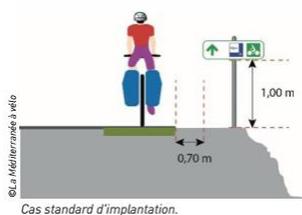
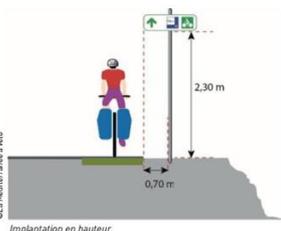
Dv21b



© IISR

Police de caractère :
-lettrage L1 pour les agglomérations
-lettrage L4 pour les autres mentions

hauteur de base
= hauteur des caractères



© La Méditerranée à vélo

© La Méditerranée à vélo

© La Méditerranée à vélo

PARTENARIATS

Intracommunautaire :

- Les tronçons présentés ont fait l'objet d'une concertation citoyenne au cours de l'élaboration du Schéma Directeur Cyclable au travers de la mobilisation du « COMITE VELO » (groupe de citoyens et citoyennes volontaires du territoire communautaire) ;
- Chaque tronçon fait l'objet d'un comité de projet réunissant les communes concernées par l'itinéraire ;
- Une convention sera signée entre les communes et la Communauté de communes pour préciser les modalités du partenariat pour la mise en œuvre des itinéraires du schéma directeur cyclable, et notamment dans l'optique d'harmoniser la signalétique dans les zones agglomérées ;

Extracommunautaire :

- Le Département d'Ille-et-Vilaine, consulté lors de l'élaboration du schéma directeur, sera consulté plus précisément pour avis concernant les implantations finales de la signalétique cyclable sur les voiries relevant de sa compétence.

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION

N°	Tronçon	Recommandé	Répartition trimestrielle 2024	Distance (km)	Coût (k€)	Temps à vélo
10	La Boussac – Pleine-Fougères	Jalonnement	1T	7,3 km	22 k€	24 min
13	La Boussac - Broualan	Jalonnement	2-3T	5,4 km	16 k€	18 min
14	Broualan – Trans-la-Forêt	Jalonnement	2-3T	6,1 km	18 k€	20 min
15	Trans-la-Forêt – Vieux-Viel	Jalonnement	2-3T	4,3 km	13 k€	14 min
18	Vieux-Viel - Sougéal	Jalonnement	4T	1,5 km	4 k€	5 min
19	Vieux-Viel – Pleine-Fougères	Jalonnement	4T	2,5 km	7 k€	8 min

PLAN DE FINANCEMENT

Dépenses (HT)		Recettes (HT)		Taux %
Installation de signalétique verticale de l'itinéraire cyclable La Boussac – Pleine-Fougères	22 000 €	Autofinancement	24 000 €	30 %
Installation de signalétique verticale de l'itinéraire cyclable La Boussac – Broualan	16 000 €			
Installation de signalétique verticale de l'itinéraire cyclable Broualan – Trans-la-Forêt	18 000 €			
Installation de signalétique verticale de l'itinéraire cyclable Trans-la-Forêt – Vieux-Viel	13 000 €	Subvention Etat - DETR CRRTE	24 000 €	30 %
Installation de signalétique verticale de l'itinéraire cyclable Vieux-Viel - Sougéal	4 000 €	Département -Contrat Départementale de solidarité territoriale	32 000 €	40 %
Installation de signalétique verticale de l'itinéraire cyclable Vieux-Viel – Pleine-Fougères	7 000 €			
TOTAL	80 000 €	TOTAL	80 000 €	100%

Enjeu 1 : L'enjeu de l'adaptation du parc du logement...

Engager une politique volontariste de rénovation, notamment énergétique de l'habitat ; Renouveler ou adapter le parc locatif social ; Optimiser et aménager le foncier dans une perspective de sobriété ; Agir en faveur des logements saisonniers ;

REHABILITATION D'UNE SALLE COMMUNE ET AMENAGEMENT DE CHAMBRES POUR HEBERGEMENT D'URGENCE – L'ÔÔBERGE

LE MAITRE D'OUVRAGE

Structure porteuse : SAS SCIC L'Ôôberge

Nom et fonction du Responsable politique et Responsable technique
Irène CERQUETTI, Présidente

LOCALISATION DE L'ACTION

(commune(s) / quartier (si nécessaire))

50, rue des Ponts – 35120 DOL-DE-BRETAGNE

DESCRIPTION DE L'ACTION

Objet / type de projet, enjeux, objectifs, grands principes de fonctionnement (nombre d'ETP, régie/DSP...), public concerné, méthodologie, gouvernance, lien avec stratégie locale/projet de territoire

Faire de notre salle commune une interface de convivialité entre notre collectif de voisinage et le territoire

Les salles communes des habitats participatifs sont souvent sous-utilisées. Pour cette raison, et aussi parce que nous avons – dès le début – envisagé l'Ôôberge comme une résidence ouverte, la salle multi-usage du rez-de-chaussée sera ainsi ouverte aux associations situées sur le territoire de Dol, sur des créneaux dédiés. Cette salle (aux normes PMR et ERP) favorisera ainsi les rencontres et échanges entre les membres des associations et les habitants de la résidence incitant ainsi à l'éclosion de projets communs. La conception de cet espace sera celle d'un authentique Tiers lieu (par opposition aux espaces de co-working privés ou espaces de services souvent trop facilement estampillés Tiers-lieux), par un mixage des usages et des usagers, en interaction, car tout en ouvrant nos espaces à des tiers extérieurs, ils resteront accessibles et utilisables par les résident.e.s de l'Ôôberge (pouvant ainsi choisir de venir interagir avec les tiers-usagers).

Mobiliser nos chambres d'ami.e.es pour de l'accueil social, touristique ou saisonnier

Nos trois chambres d'ami.e.s représentent un potentiel de 1000 nuitées d'accueil par an ! Quand bien même nous les utiliserions à 50 % pour nos ami.e.s et famille, il reste un potentiel de 500 nuitées annuelles, pouvant être mobilisé pour de l'accueil touristique, des personnes en difficulté en lien avec les associations concernées, ou encore de travailleurs saisonniers (en évitant le recours à la plateforme AirBnb). Malgré des tarifs inférieurs aux offres privées conventionnelles, cet accueil pourrait néanmoins participer à l'équilibre de notre modèle économique de fonctionnement.

PARTENARIATS

*Caractérisation (institutionnels / société civile) et niveau d'implication
Articulation avec le volet fonctionnement le cas échéant*

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION

1^{er} janvier 2023 : début de projet
2023-2025 : travaux
31 décembre 2025 : mise en service

PLAN DE FINANCEMENT (Investissement)

Dépenses
90 375 € HT

Recettes prévisionnelles
Union Européenne (FEADER) : 60 000€
CDST : 12 000 €
CCPDBMSM/Ville de Dol-de-Bretagne : 3 000 €
Autofinancement : 15 375 €